

## Remplacement de la glissière du toboggan et mise aux normes de l'aire de réception

**Identification de l'organisme qui passe le marché :** Ville de MAROMME, Mairie Place Jean Jaurès BP 1095 - 76153 MAROMME cedex.

**Personne responsable du marché :** Monsieur le MAIRE.

**Objet :** Remplacement de la glissière du toboggan et mise aux normes de l'aire de réception, au parc Signa. Les travaux comprennent le démontage du matériel existant et la fourniture et pose d'un nouvel équipement y compris la réfection de l'aire de réception en respect des normes en vigueur.

### MARCHE DE TRAVAUX

**Mode de passation :** PROCEDURE ADAPTEE suivant article 28 du Code des Marchés Publics

**Mode de dévolution :** Prestation en 1 lot unique

**Lieu de retrait des dossiers :** Mairie de MAROMME, Secrétariat Général - Place Jean Jaurès – BP 1095 - 76153 MAROMME cedex. Tel. 02 32 82 22 00

Les pièces du marché peuvent être obtenues par mail, sur demande des entreprises ou être téléchargées sur le site de la Ville de Maromme : [www.ville-maromme.fr](http://www.ville-maromme.fr)  
ou sur le site de l'ADM 76 : [https:// marchespublics.adm76.com](https://marchespublics.adm76.com).

### JUGEMENT DES OFFRES :

Le jugement sera effectué à partir des critères suivants, classés par ordre décroissant d'importance. Pour ce faire, la méthode ci-dessous, correspondant à la pondération utilisée.

#### 1° - Valeur technique : 50 %

- décomposé en sous critères :
  - Matériel proposé : 20 %
  - Méthodologie (plan ...) : 20 %
  - Garanties : 10 %

#### 2° - Prix : 50 %

La commission classera les offres en fonction des résultats obtenus (et retiendra l'offre présentant le meilleur résultat). Le critère de choix retenu sera l'offre «économiquement la plus avantageuse ».

### Elimination des candidats

Lors de l'ouverture de l'enveloppe, les conditions d'élimination seront examinées conformément à l'article 52 du Code des Marchés Publics.

- les candidats dont les garanties professionnelles par rapport à la prestation du marché sont insuffisantes.
- les candidats n'ayant pas fourni l'attestation de visite obligatoire
- les candidats n'ayant pas remis l'acte d'engagement entièrement complété et signé.

## PRESENTATION DES OFFRES

**NB : Le candidat peut se référer aux imprimés DC1, DC2, DC6, NOTI 2, téléchargeables gratuitement.**

Pièces justificatives à produire :

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes datées et signées par eux :

- Le cahier des clauses particulières paraphé, signé
- L'acte d'engagement entièrement complété et signé
- La lettre de candidature
- Attestation URSSAF
- R.I.B. ou R.I.P.
- L'attestation de visite
- Un mémoire technique :
  - . Présentation de l'entreprise
  - . Note méthodologique très détaillée
  - . Plan détaillé, schéma d'installation y compris pour le sol
  - . Vue en 3D de la future installation
  - . Fiches techniques des matériaux

### **Date limite de remise des offres**

❖ **12 janvier 2016 à 16 h en Mairie sur documents papier**

**Modalités de remise des offres :**

Les offres doivent être présentées sous enveloppe cachetée portant l'indication suivante :

**NE PAS OUVRIR, Offre «*Remplacement de la glissière du toboggan* »**

Et portant l'adresse suivante : Mairie de Maromme - Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME.

Cette enveloppe cachetée doit contenir l'ensemble des pièces justificatives à produire et le Dossier de Consultation des Entreprises.

❖ **12 janvier 2016 à 16 h sur le site de l'ADM 76 en format dématérialisé :**

[https:// marchespublics.adm76.com](https://marchespublics.adm76.com)

(la production d'une copie de sauvegarde est vivement conseillée).

**Validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

**Renseignements :**

- Pour des renseignements d'ordre administratifs : **Secrétariat du Pôle Moyens Général**  
**Tél. : 02 32 82 22 03    Télécopie : 02 32 82 22 28**  
**E - Mail : [pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr](mailto:pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr)**
- Pour des renseignements d'ordre techniques : **M. GRESEL, Directeur du Pôle Moyens Généraux**  
**Tél. : 02 32 82 22 03    Télécopie : 02 32 82 22 28**  
**E - Mail : [pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr](mailto:pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr)**
- **M. DEGEE, Parc de Signa    Tél. : 06 89 09 12 90    E-Mail : [sebastien.degee@ville-maromme.fr](mailto:sebastien.degee@ville-maromme.fr)**

Date d'envoi du présent avis : le 15 décembre 2015